

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 29 janvier 2024
Président : M. Vincent BUCCINO
Rapport sur : Préavis N° 2023/111
Rapporteur : M. Yves GAUTHIER-JAQUES

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2023/111 concernant « Parcelle N° 968 à la Vuarpillière – Demande de crédit pour la démolition des réservoirs d'eau sur la parcelle N° 968 : CHF 1'720'500.— HT et le déplacement de l'espace de stockage SI Nyon de la parcelle N° 968 vers la parcelle N° 1905 : CHF 107'200.—. Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent à titre onéreux à ThermoresÔ Nyon SA sur la parcelle N° 968 »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à procéder à la démolition du réservoir d'eau situé sur la parcelle N° 968 ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'720'500.— HT pour la démolition du réservoir d'eau sur la parcelle N° 968, dépense portée en augmentation du capital de dotation des services industriels, service des eaux réseau Nyon compte N° 9144.01, entièrement couvert par un prélèvement sur le fonds de réserve, compte N° 9280.27 doté d'un montant de CHF 11'804'649.17 au moment de la rédaction du présent préavis ;
3. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 107'200.— HT pour le déplacement de l'espace de stockage des SIN de la parcelle N° 968 vers la parcelle N° 1905 propriété de la SAPAN - Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise ;
4. de porter les dépenses engendrées par le déplacement de l'espace de stockage SIN de la parcelle N° 968 vers la SAPAN sur chacun des fluides soit :
 - a. CHF 39'706.— HT portés en augmentation du capital de dotation des Services industriels, compte N° 9144.30 – *Service de l'électricité*, dépense amortissable en 10 ans, entièrement financée par les tarifs de l'électricité, réseau de distribution ;
 - b. CHF 10'962.— HT portés en augmentation du capital de dotation des Services industriels, compte N° 9144.33 – *Éclairage public*, dépense amortissable en 10 ans, entièrement financée par les tarifs de l'électricité, réseau de distribution ;

- c. CHF 19'817.— HT portés en augmentation du capital de dotation des Services industriels, compte N° 9144.60 – *Service du gaz*, dépense amortissable en 10 ans, entièrement financée par les tarifs du gaz ;
 - d. CHF 36'715.— HT portés en augmentation du capital de dotation des Services industriels, compte N° 9144.01 - *Service des eaux réseau Nyon*, entièrement couvert par un prélèvement sur le fonds de réserve, compte N° 9280.27 – *Service des eaux* doté d'un montant de CHF 11'804'649.17 au moment de la rédaction du présent préavis.
- 5. d'accepter l'octroi d'un droit de superficie distinct et permanent à titre onéreux à ThermorésÔ Nyon SA sur une surface de 3'792 m² de la parcelle N° 968 ;
 - 6. d'autoriser la Municipalité à signer un acte notarié octroyant un droit de superficie à titre onéreux à ThermorésÔ Nyon SA sur une surface de 3'792 m² de la parcelle N° 968 ;
 - 7. d'affecter les montants encaissés à titre de droit de superficie au compte N° 310.4232.00 - *Redevance droit de superficie*.

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 30 janvier 2024.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :